

L'ouverture à la concurrence.

L'ouverture à la concurrence a profondément modifié le fonctionnement du CE RATP. Face à ces changements, les élus UNSA Mobilité ont participé aux décisions nécessaires pour préserver les activités sociales et préparer l'avenir.



Ces évolutions permettent au CE RATP de poursuivre ses missions tout en préparant les défis à venir.



NOS ENGAGEMENTS

- 01 **Préserver les activités sociales**
- 02 **Moderniser le patrimoine**
- 03 **Accompagner les salariés concernés par les transformations**
- 04 **Maintenir l'équilibre financier du CE**
- 05 **Développer des prestations accessibles au plus grand nombre**

Le jour du vote, faites le choix du concret
VOTEZ UNSA MOBILITÉ